
Adresse des administrateurs du district d'Estampes qui font l'éloge du représentant Couturier et annoncent le dépouillement de l'or et de l'argent des églises, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district d'Estampes qui font l'éloge du représentant Couturier et annoncent le dépouillement de l'or et de l'argent des églises, lors de la séance du 22 brumaire an II (12 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 55;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40236_t1_0055_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Sedillon fils, Antoine, Boyard Henry, *bonnetier*, Voizot Bernard, Filleau Denis, Baude Marc, *juge*, Marceau, dit Faucheux, Gerosme Pierre-Immo-cent, Pagès, dit la Liberté, Gaudion Pierre, *administrateur*, Charpentier Théodore-Alexis, Gerosme Nicolas, Menault Jean-Élie, Merlaud Alexis, Sagot Jean, *notaire*, Sibillon fils François, Cannet François, *chirurgien*, Guyot Jean-Guillaume, *officier municipal de Paris*, Sureau Narcisse, Guetard, dit Rabier, Venard le Morin, *notaire*, Gillot Claude, *juge de paix*, Baron Charles-Thomas, Gerosme Étienne, Lanon, Nicolas-Guillaume Boivin, Chevallier Gilles, Becur Pierre-Antoine, Lecuyer Jean, *artiste vétérinaire*, Rozeleur Jean-Baptiste, Le Gallois Denis-François, Delafoy Jean, Boisson, dit La Combe, Aubin Jean-Sébastien-Noël, Auelere Alexis, Leconte, Marcou, Duché Jacques, La Biche Pierre-François, Tournemine Alexandre, Verdier Joseph, *vitrier*, Robert aîné François, *tailleur*, Duvergé Hippolyte-Adrien, Michaud Pierre-Toussaint, Deslandes Pierre, *marchand*, Chevallier Denis-Claude, Sergent, dit Lallier, *commis-saire national*, Duvergé Faïné Pierre-Antoine, Goupy Alexis, Gabriel Roy, Levequiau Simon, Boivin, dit Hureau, Guenée Georges, Leconte aîné, Geoffroi du Morton, Délivré Lelièvre, Fargis, *mégissier*, Angot Pierre, Gérard François, Chevallier Darblay, Leroux, *chapelier*, Fargis père, *bonnetier*, Ruelle Angot, Varin aîné, Dramard Pierre-Simon, Martin dit Darblay, Pachot Charles, Landry, dit Baron, Voilard Pierre-Philippe, Belanger Jean-François, Fabre Gaspard, Farcy Jacques, Charpentier, dit Laboullaye, Bechu Nicolas, Limet Jean-François, Banouard Henry-François, Negé, dit Portais, Pierre-Étienne, Neveu Jean-Baptiste, Desmores Pierre-André, Branchery Étienne, Berchesse Alexis-Salomon, Martin Charles, *ancien militaire*, Venard Clovis, Boitou, *gendarme*, Bruère, *menuisier*, Lamain, *cordier*, Engaye Joseph, *médecin*, Savoie Jean-Baptiste, Darblay dit Bignon, Pierre-Claude, Fargis Honoré-Sébastien fils, Barillé Nicolas, Hamoy Jean-Baptiste, Poussin père, *marchand de moutons*, Boivin Pierre-Marc, Délivré, dit Leconte, Aubin Sébastien-Eloi, Gourdin Denis-François, Chapeau Alexis-Hercule, Brichard fils Charles-François Henry, Florat Aimable, Brunet, dit Sureau, Billard Jean-François, *perruquier*, Besnard, dit Mangras, Clozier père, Lelièvre Pierre aîné, Conty Étienne, Stom-pes Antoine, Laurin Bernard, Chevallier Valentin, Hautefeuille Benoît, Darblay Jacques, Rock François, Bordery Jean-Pierre, Morize François, *chapelier*, Deshayes Étienne-François-Jean, Hautefeuille Germain, rue Basse, Robert Pierre-Louis, *gendarme*, Aubry Charles, Canivet François, *menuisier*, Dupuis Claude, Nourry Michel, *bourellier*, Boivin père, Pierre, Couturier Jean-Pierre, *représentant du peuple*, Peschard Jean-Baptiste, Bonneau François, Banouard Antoine, Houalme Simon, Giret Pierre, Pierre Jean, Mercier Jérôme, Guyon Bazile, Chevallier Pierre, Delisle Philippe-Bernard, Henaut Nicolas-Sulpice, Legris Pierre-Jacques, Raguideau Pierre-François, Théodore Rousseau.

Les membres ci-dessus dénommés et des autres parts, ont été proclamés par le représentant du peuple sociétaires du club républicain des sans-culottes de la ville d'Étampes au milieu des plus vifs applaudissements. Sur la proposition d'un membre, il a été arrêté par acclamation que ceux qui se permettraient de rendre publics les détails de cette séance extraordinaire,

seraient considérés comme suspects et mis en état d'arrestation. Il a été aussi arrêté à l'unanimité, sur la proposition d'un autre membre, que les prêtres non mariés ou non élus révolutionnairement fonctionnaires publics ne seraient pas admis dans la société. Enfin il a été arrêté qu'expédition du présent procès-verbal sera envoyée à la Convention nationale, et une autre au club des Jacobins, séant à Paris, et qu'il sera transcrit sur les registres de l'administration du district et de la municipalité, du tribunal, de la Société populaire et des comités de surveillance de la ville d'Étampes.

Fait et clos lesdits mois et an, à l'assistance des citoyens Charpentier et Raguideau, choisis par moi secrétaires, et ont les corps et autorités constitués révolutionnairement régénérés, signé avec moi et lesdits secrétaires, lecture faite au milieu des applaudissements et des cris de : *Vive la République ! vive la Montagne !*

(Suivent 56 noms.)

Pour copie conforme :

CROSNIER, *secrétaire*.

Dans une autre adresse, ces mêmes administrateurs invitent la Convention nationale à rester à son poste, et témoignent une reconnaissance sans bornes au représentant du peuple Couturier; ils annoncent que de toutes les parties de ce district affluent auprès du représentant du peuple les matières d'or et d'argent, les cloches et les plombs des églises.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse des administrateurs du district d'Étampes (2).

Les administrateurs du district d'Étampes élus révolutionnairement, à la Convention nationale.

« Grâces immortelles à la Montagne qui a sauvé la patrie. Représentants fidèles, restez à votre poste, ne le quittez que quand la liberté sera affermie, et les tyrans anéantis. Reconnaissance sans bornes pour le courageux Montagnard (Couturier) qui a purgé le territoire du district des modérés et des fanatiques (*sic*) qui le souillaient, qui a régénéré les autorités constituées.

« Par ses immenses travaux et son infatigable activité il a vivifié l'esprit public engourdi par les endormeurs, vivifié et monté à la hauteur des circonstances. De toutes les parties du district affluent auprès du représentant, les matières de cloches, celles d'or et d'argent et les plombs des églises. Le peuple régénéré veut que ces métaux inutiles jusqu'à ce jour et instruments du fanatisme, arme si puissante des tyrans, servent à exterminer les esclaves des despotes coalisés et à anéantir le fanatisme lui-même.

« Les administrateurs du district d'Étampes élus révolutionnairement.

« N. GÉROSME, *président*; SERINGE, *vice-président*; LAMY; LAUER, *aîné*; BARON DE LISLE, *procureur syndic*.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 25, p. 165.
(2) Archives nationales, carton C 279, dossier 753.